



AGENT POLICE MUNICIPALE

**Sous l'autorité hiérarchique de la responsable du service et de son adjoint,
en transversalité avec les chefs de brigade**

MISSIONS

- Application de toute mission dévolue au cadre d'emploi de la Police Municipale.
- Mise en œuvre du relationnel de proximité avec l'ensemble du tissu social.
- Surveillance du bon ordre, de la salubrité, de la tranquillité et de la sécurité publique.
- Exécution des arrêtés de Police du Maire et actes qui y sont relatifs.
- Sécurisation des manifestations organisées par la collectivité.
- Vous assurez la surveillance de la voie publique, des bâtiments et des biens publics et êtes chargé de la prévention et de la répression des atteintes aux biens et aux personnes.

PROFIL REQUIS

- Titulaire (filière Police Municipale), FIA effectuée, FPA appréciée.
- Bonne condition physique.
- Travail en équipe, sens du discernement, discrétion et de l'adaptabilité.
- Sens du service public et respect du code de déontologie.
- Faire preuve de bonnes qualités relationnelles et rédactionnelles
- Permis B indispensable.
- Vous maîtrisez la réglementation (code de la sécurité intérieure, code de la route, code pénal et code de procédure pénale).
- Vous avez une parfaite connaissance de la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité et des gestes de premier secours.
- Vous possédez une bonne condition physique et pratiquez régulièrement un sport.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Rémunération statutaire, régime indemnitaire attractif dont IAT et NBI majorée 22.5, prime annuelle, formation et entraînement dispensés en interne par MBTPI.
- Participation à une mutuelle
- congés annuels et RTT
- Primes semestrielles et avantages C.N.A.S sous conditions